



REGISTRE des DELIBERATIONS
Du BUREAU SYNDICAL du 17 Septembre 2024
DELIBERATION N° 2024-57

OBJET : Demande de subvention au titre du sous-programme « Eclairage Public » LUM'ACTEE+.

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 du mois de Septembre le Bureau Syndical du Territoire d'Energie SMEG GARD dûment convoqués le 04 Septembre 2024, s'est réuni à 9 heures 30 dans la salle de réunion du Territoire d'Energie GARD SMEG, sous la présidence de Monsieur Aimé CAVAILLE, 1^{er} Vice-Président du Syndicat, le Président étant empêché.

M. Christophe ZARAGOZA est élu est Secrétaire de Séance.

Délégués	Communes	P	A	Procuration
Roland CANAYER	MOLIERES CAVAILLAC		X	
Aimé CAVAILLÉ	ALES	X		
Joseph BLANCHER	LES PLANS	X		
Annick CHOPARD	VAUVERT	X		
Lionel JEAN	CORCONNE	X		
Frédéric ESCOJIDO	NIMES		X	
François ABBOU	PEYROLLES	X		
Jean-Luc CHAPON	UZES	X		
Elian PETITJEAN	ST MICHEL D'EUZET	X		
Maxime COUSTON	BAGNOLS SUR CEZE		X	
Patrick DELEUZE	CHAMBORIGAUD	X		
Christophe ZARAGOZA	LEDENON	X		
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE		X	
Jean-Paul BOYER	SERVIERS LABAUME	X		
Pascal PEYRIERE	CHUSCLAN	X		
Jack VERRIEZ	MIALET	X		
Lucas FAIDHERBE	ST JULIEN DE LA NEF	X		
Frédéric FORTE	FOURNES		X	
Nathalie FABIE	ST SIFFRET	X		
Aline BASTIDA	GARONS	X		
Maurice BLACHAS	GENERAC		X	
Démissionnaire	ST PRIVAT DES VIEUX			
Sébastien KUBANI	SOUSTELLE	X		
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT		X	
Démissionnaire	ANDUZE			
Gilles COLOMBIER	ROQUEMAURE		X	
Christian ANDRE	CAVEIRAC		X	
		16	9	

P = présent - A = absent -excusés - Pro = procuration

Nombre de Membres en exercice	:	25
Nombre de Membres présents	:	16
Nombre de votes exprimés	:	16

Le quorum étant atteint, le Bureau syndical peut valablement délibérer.

Monsieur Le Président rappelle que La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR) est porteuse du Programme CEE ACTEE +, référencé PRO-INNO-66. Le Programme ACTEE + vise à aider les collectivités à mutualiser leurs actions, à agir à long terme et ainsi à planifier les travaux de rénovation énergétique tout en réduisant leurs factures d'énergie.

Le déploiement de ce programme dans tout le territoire national repose sur une implication forte des collectivités territoriales volontaires.

ACTEE + vise également à faciliter le développement des projets d'efficacité énergétique, de substitution d'énergies fossiles par des systèmes énergétiques efficaces, le développement des énergies renouvelables et de récupération pour les bâtiments publics.

Demande de subvention au titre du sous-programme « Eclairage Public » LUM'ACTEE+ - PAGE 2

Dans ce contexte, le Territoire d'Energie Gard-SMEG souhaite candidater à l'AAP Rénovation de l'éclairage public des communes Gardoises du Programme ACTEE + pour l'efficacité énergétique du patrimoine des collectivités. La candidature à cet appel à projets s'inscrit dans le cadre de la départementalisation de la compétence éclairage public au Syndicat pour le compte des communes qui ont transféré sa maîtrise d'ouvrage ou non.

L'AAP Rénovation de l'éclairage public des communes Gardoises vise apporter un financement dédié aux coûts organisationnels liés aux actions d'efficacité énergétique du patrimoine des collectivités, pour les acteurs publics proposant une mutualisation des projets de territoire permettant de massifier les actions de réduction des consommations énergétiques des collectivités.

Il est attendu que les fonds attribués via cet AAP génèrent des actions concrètes permettant la réduction de la consommation énergétique avant la fin de l'AAP et du programme ou, à minima, la mise en place de plans de travaux avec une faisabilité avérée.

Afin d'encourager les projets de rénovation énergétique des collectivités, le programme ACTEE + met en place une aide au financement portant sur 5 postes essentiels :

- Ressources humaines
- Outils de suivi de consommation énergétique et équipements de mesure
- Etudes techniques
- Maîtrise d'œuvre
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et sensibilisation

Dans ce cadre, le sous-programme Lum'ACTEE+ a été mis en place afin de favoriser le passage des études à la phase des travaux de rénovation énergétique du parc d'éclairage public. Pour cela, deux leviers sont mis en œuvre :

- 1/ Des ressources financières, humaines, techniques et juridiques, apportées aux collectivités territoriales ;
- 2/ L'impulsion de synergies territoriales, permettant d'accélérer la dynamique, en développant et renforçant l'animation locale entre acteurs publics

Ainsi dans la continuité du programme Lum'ACTE 2022 pour lequel le Syndicat a été lauréat, il est proposé de candidater à ce nouveau sous-programme en faveur de l'éclairage public des collectivités gardoises.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité :

- **VALIDE** l'intérêt de candidater à l'AAP Rénovation de l'éclairage public des communes Gardoises du programme ACTEE +, sous-programme Lum'ACTEE+ ;
- **VALIDE** le montage et le dépôt du dossier porté par Territoire d'Energie Gard-SMEG ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes pièces ou documents afférents à la présente délibération ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à engager les dépenses liées aux actions portées par la candidature à l'AAP Rénovation de l'éclairage public des communes Gardoises.




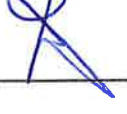
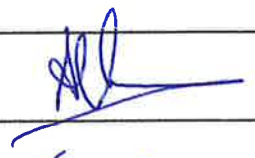








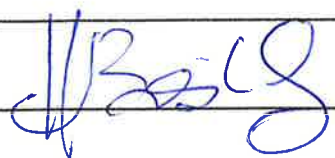

Fait et délibéré le jour, mois et ans susdits.

Pour le Président et par délégation,

Aimé CAVAILLE
1er Vice-Président du SMEG



**REUNION DE BUREAU SYNDICAL, MARDI 17 SEPTEMBRE
SALLE DES CEVENNES, LOCAUX DU TE GARD - SMEG**

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Roland CANAYER	Président du TE GARD - SMEG	
Aimé CAVAILLÉ	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Joseph BLANCHER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Annick CHOPARD	Vice-Présidente du TE GARD - SMEG	
Lionel JEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Frédéric ESCOJIDO	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
François ABBOU	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Luc CHAPON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Elian PETITJEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Maxime COUSTON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DELEUZE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christophe ZARAGOZA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DE GONZAGA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Paul BOYER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Pascal PEYRIERE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jack VERRIEZ	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christian ANDRÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Aline BASTIDA	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Maurice BLACHAS	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles COLOMBIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Nathalie FABIÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	

REUNION DE BUREAU SYNDICAL, MARDI 17 SEPTEMBRE 2024
SALLE DES CEVENNES, LOCAUX DU TE GARD - SMEG,

Envoyé en préfecture le 20/09/2024

Reçu en préfecture le 20/09/2024

Publié le 20/09/2024 à 09h30



ID : 030-200039543-20240917-2024_57-DE

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Lucas FAIDHERBE	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Frédéric FORTÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Sébastien KUBANI	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles TRINQUIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	